



## Brevet de Technicien Supérieur Agricole Viticulture Œnologie en apprentissage

### Publics concernés

- Toute personne ayant entre 16 et 29 ans révolus à la signature du contrat d'apprentissage.
- Pas de limite d'âge pour les personnes en situation de handicap et aménagement possible de leurs conditions de formation.

### Objectif de la formation

Le Brevet de Technicien Supérieur Agricole (BTSA), diplôme de niveau 5 permet d'exercer des fonctions de technicien supérieur au sein d'entreprises de production, de transformation et de commercialisation dans le secteur de la viticulture. Il prépare également à la responsabilité d'une exploitation viticole ou d'une entreprise viticole.

### Niveau d'entrée et pré-requis

- Etre titulaire d'un diplôme de niveau 4 : BP, BAC général ou technologique, BAC professionnel.

### Modalité d'entrée

- Entretien individuel

### Modalités d'organisation en CFA

- **Dates** : De septembre 2020 à juin 2022
- **Durée** : 1 350 heures en centre et 1 864 heures en entreprise (Possibilité d'individualiser le parcours en fonction du positionnement et ou des acquis).
- **Rythme** : 35 heures/semaine en centre et en entreprise
- **Lieu** : CFAA de la Dordogne : Antenne de Monbazillac
- Formation gratuite

## Contenu de la formation : BTSA Viticulture-Œnologie

Domaine	Module
Projet de formation et professionnel	M 11 - Accompagnement du projet personnel et professionnel
Ouverture sur le monde : compréhension des faits économiques, sociaux et culturels; information, expression et communication	M 21 - Organisation économique, sociale et juridique
	M 22 - Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation
	M 23 - Langue vivante
EPS	M 31 - Education physique et sportive
Traitement des données et informatique	M 41 - Traitement de données
	M 42 - Technologies de l'information et du multimédia
Connaissances scientifiques, techniques, économiques et réglementaires liées au secteur professionnel	M 51 - Marchés, filières et territoires
	M 52 - Système vitivinicole et territoire
	M53 - Processus viticole
	M 54 - Processus d'élaboration et de conservation des vins
	M 55 - Qualité, sécurité et environnement : systèmes de management
	M 56 - l'entreprise vitivinicole
Mise en situations professionnelles	M 61 - Stage (s)
Initiative locale	M 71 - Module d'initiative locale

### Méthodes pédagogiques

- Intervenants extérieurs et visites d'entreprises
- Formation en face à face et formation en situation professionnelle
- Équipe de formateurs qualifiés et expérimentés

### Plateaux Techniques et locaux spécifiques

Agricoles, Viticoles, Aménagement Paysager et agroéquipement, salle informatique, CDR CDI

### Modalités d'évaluation

Le diplôme s'obtient pour 50% lors des épreuves terminales, et pour 50 % au cours de la formation

### Poursuite de parcours

- Licence pro
- Certificat de spécialisation

### Modalités pratiques

- Le CFA est ouvert du Lundi au Jeudi de 8h20 à 12h20 et de 13h20 à 17h20 et le Vendredi de 8h20 à 14h00
- Possibilité de restauration et d'hébergement sur le lieu de formation

### Aides

#### Aide pour l'entreprise :

Pour l'emploi d'un apprenti en situation de handicap.  
Pour toutes informations complémentaires contacter le CFA Dordogne

#### Aide pour l'apprenti :

Aide au permis (Conseil Régional Nouvelle Aquitaine et Etat)  
Aide au 1er équipement (OPCO)

### Rémunération

Rémunération*	1ère année	2ème année
De 16 à 17 ans	27% : 415.64€	39% : 600.37€
De 18 à 21 ans	43% : 661.95€	51% : 785.10€
De 21 à 25 ans	53% : 815.89€	61% : 939.05€
26 ans et plus	100 % du SMIC : 1 539.42€	

\* sur le taux du SMIC au 1er janvier 2020

## Informations et inscriptions :

### CFAA DE LA DORDOGNE Antenne de Monbazillac

Domaine de La Brie  
24240 MONBAZILLAC

☎ 05.53.58.33.91

✉ cfa.dordogne@educagri.fr

🌐 www.perigord.educagri.fr

Nous suivre :

<https://www.facebook.com/lyceeagricoleperigueuxbergerac/>

Plan d'accès sur le site internet

